Bulletin de Santé du Végétal

Edition Auvergne-Rhône-Alpes

territoire auvergnat

n° 22

Date de publication

12 juillet 2017

Date d'observation

11 juillet 2017

Grandes cultures

Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture

À retenir cette semaine

- **Blé**
  - En plaine les récoltes ont débuté, en montagne le remplissage est en cours. Les observations bilans réalisées durant le remplissage montrent que la pression globale des maladies et des ravageurs a été faible à modérée cette année. En perspective de la campagne prochaine : la lutte contre les adventices se prépare dès la récolte.

- **Maïs**
  - Poursuite des captures de pyrales. Premières captures d'héliothis

- **Betterave sucrière**
  - Progression de la cercosporiose
  - Charançons : début de vol pour la 2ème génération d'adulte
  - Apparition du rhizopus
  - Cuscute : de nombreux foyers

Blé

Réseau

Ce bulletin fait état des observations de bilan à la fin du cycle (entre floraison et maturité) réalisées sur 27 parcelles, 9 dans l'Allier, 12 dans le Puy-de-Dôme, 3 en Haute-Loire et 3 dans le Cantal, entre le 1er juin et le 5 juillet. Zones concernées par les observations : Sologne et Bocage Bourbonnais, Forterre, Limagne Nord et Sud, Forez, Bassins du Puy en Velay, de St Flour et d'Aurillac.

Stades et état des cultures

Les blés ont dépassé la floraison et démarré la phase de formation du grain entre le 25 mai et le 10 juin en plaine et entre le 5 et le 15 juin en montagne. Les récoltes des parcelles de plaine sont en cours.

Maladies des pieds

- **Piétin verse**
  - Analyse indicative du risque, modélisation, climatologie : selon le modèle TOP, le risque climatique de l'année pour le piétin verse est resté plutôt faible dans tous les milieux. Le bilan de fin de cycle montre que la maladie n'a été présente que sur 7 parcelles, avec des niveaux moyens de 20 à 26% de pieds touchés pour 3 parcelles du Bocage Bourbonnais et 1 parcelle de Limagne nord. Pour les 3 autres parcelles concernées, le pourcentage de pieds touchés ne dépasse pas les 5%.

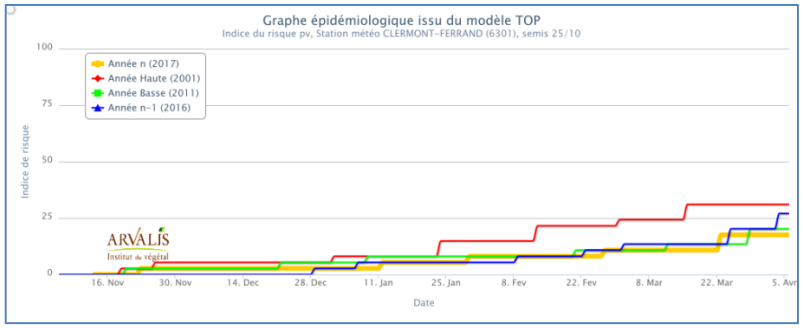

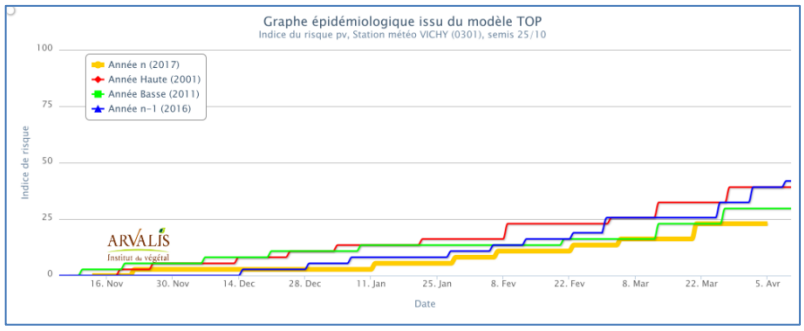

  - Observation et seuil de nuisibilité : aucune parcelle n'a dépassé le seuil de nuisibilité de 35% de pieds touchés.

- Reconnaissance, facteurs de risque et leviers : le risque d'apparition du piétin verse est fonction de l'itinéraire technique (facteurs aggravants : variétale sensible, précédent blé, labour avant l'implantation), du milieu (facteurs aggravants : limons battants) et du climat de l'année dont l'effet peut être estimé par le modèle TOP. Le principal levier agronomique pour lutter contre le piétin verse est le choix d'une variété résistante.

  Les symptômes, la grille de risques et les méthodes de lutte agronomique sont décrits dans la fiche accident « Piétin verse » disponible sur http://www.fiches.arvalis-infos.fr/

- **Autres maladies des pieds**
  - Analyse indicative du risque, modélisation, climatologie : le climat sec et frais de l'hiver a été défavorable aux maladies du pied en général. En début de montaison des symptômes de fusariose de la base des tiges ont été notés sur 4 parcelles du Bocage Bourbonnais et sur 2 parcelles de Limagne Nord. En observation bilan, des symptômes sont notés sur 7 parcelles (Bocage, Forterre et Limagne nord) avec 1% à 14% de pieds touchés. Sur les mêmes parcelles du bocage concernées par du piétin verse et de la fusariose des bases de tige, le bilan fait état de la présence également de rhizoctone sur 25 à 28% des pieds. Une de ces parcelles dans le Bocage présentait également 20% de pieds atteints par du piétin échaudage.

  - Observation et seuil de nuisibilité : à part dans des cas d'exceptionnelle fragilité des plantes (gel de sortie d'hiver), la présence de symptômes de fusariose des bases de tiges ou de rhizoctone n'indique pas une atteinte au potentiel du blé. La présence de piétin échaudage peut être plus préjudiciable ; la nuisibilité de cette maladie due à la rupture d'alimentation et l'échaudage dépend des conditions de fin de cycle (plutôt favorables à l'échaudage cette année).

  - Reconnaissance, facteurs de risque et leviers :
    Les secondes pailles sont particulièrement vulnérables aux attaques de piétin échaudage. Le principal levier de lutte contre cette maladie consiste à éviter de réimplanter des céréales après une céréale attaquée.
    Les symptômes des maladies du pied sont décrits dans les fiches accident « Fusariose de la tige et des nœuds », « rhizoctone » et « piétin échaudage » disponibles sur http://www.fiches.arvalis-infos.fr/

Maladies du feuillage

- **Rouille jaune**
  - Analyse indicative du risque, modélisation, climatologie :
    Des pustules de rouille jaune sont apparues assez précocement en début de montaison sur des variétés sensibles auxquelles les attaques se sont cantonnées ensuite. Lors du bilan de fin de cycle, elle n'a plus été notée que sur deux parcelles dans le secteur du Puy-en-Velay. Sur la campagne, la maladie a concerné les variétés : EPHOROS, KALAHARI, SEGOR, MIDAS, TOGANO, LUDWIG, LUKULLUS, CEREFORT, TRIGOFORT mais également SY MOISSON malgré sa note de 7 (assez résistant).

  - Observation et seuil de nuisibilité :
    Pour les variétés sensibles (note ≤ 6), le seuil de nuisibilité est atteint s'il y a présence de foyers actifs au stade épi 1cm ou présence de pustules au stade 1 nœud. Pour les variétés résistantes (note > 6), il est atteint s'il y a apparition de la maladie après 2 nœuds.

- Reconnaissance, facteurs de risque et leviers
  Rappelons que la lutte variétale est particulièrement efficace contre cette maladie. Néanmoins, en raison des contournements parfois rapides de résistance, il est nécessaire de consulter tous les ans la mise à jour des échelles et notes de sensibilité variétale. Par exemple, la sensibilité de variété Oregrain a évolué en 2016. Elle est aujourd'hui notée 4 (assez sensible) vis-à-vis de la rouille jaune.
- Les symptômes, facteurs de risques et méthodes de lutte agronomique sont décrits dans la fiche accident « Rouille jaune» disponible sur http://www.fiches.arvalis-infos.fr/

- **Septoriose**
  - Analyse indicative du risque, modélisation, climatologie : la période de sensibilité du blé à la septoriose débute avec l'arrivée de parcelles au stade 2 nœuds. Son développement et sa nuisibilité sont fonction des précipitations jusqu'à la fin de la montaison. Comme le montre le modèle SeptoLIS, le climat sec et ensoleillé du début de la montaison a favorisé un développement rapide des blés et a retardé et limité la montée de la septoriose sur les feuilles supérieures. Ainsi, en fin de montaison, autour de 20% seulement des parcelles présentaient de la septoriose sur les F2, avec un maximum de 20% des F2 touchées. Lors du bilan post-floraison, seulement 5 parcelles sur 24 présentaient des taches de septoriose sur plus de 20% des F2 et 10 parcelles présentent des F2 indemnes.

  - Observation et seuil de nuisibilité : le seuil de nuisibilité de la septoriose est atteint, pour des variétés sensibles, si plus de 20% des F4 définitives (= 2e feuilles au stade 2 nœuds et 3e feuilles déployées au stade dernière feuille pointante) présentent des symptômes et, pour des variétés peu sensibles, si plus de 50% des F4 définitives présentent des symptômes.

  - Reconnaissance, facteurs de risque et leviers : les symptômes, facteurs de risques et méthodes de lutte agronomique sont décrits dans la fiche accident « Septoriose » disponible sur http://www.fiches.arvalis-infos.fr/

- **Rouille brune**
  - Analyse indicative du risque, modélisation, climatologie :
    Quasi absente du réseau d'observation cette année. Une seule parcelle a présenté tardivement quelques rares pustules de rouille brune dans le bassin d'Aurillac. En raison d'un automne et d'un hiver frais, le risque était limité cette année.

  - Observation et seuil de nuisibilité : entre 2 nœuds et épiaison, apparition de pustule sur l'une des trois feuilles supérieures.
  - Reconnaissance, facteurs de risque et leviers : la lutte variétale est le levier agronomique le plus efficace contre cette maladie. Les symptômes et les méthodes de lutte agronomique sont décrits dans la fiche accident « Rouille brune » disponible sur http://www.fiches.arvalis-infos.fr/

Maladies des épis

- **Fusarioses des épis :**
  - Analyse indicative du risque, modélisation, climatologie : en raison des épisodes pluvieux de mi-mai et de début juin, le risque climatique était moyen pour les parcelles arrivées à floraison au tour du 20 mai, élevé pour les parcelles arrivant à floraison entre fin mai et début juin puis moyen pour les parcelles arrivées à floraison après le 10 juin.

- Observation et seuil de nuisibilité : l'observation au champ ne permet pas de suivre ou prévoir le niveau de contamination par les fusarioses.

- Reconnaissance, facteurs de risque et leviers : le risque de contamination par les fusarioses dépend des conditions climatiques et notamment du cumul de précipitations autour de la floraison (+/-7 jours). Les Fusarium, responsables de l'accumulation de mycotoxines DON et de pertes de rendement, sont favorisés par des températures comprises entre 19 et 29°C tandis que les Microdochium, qui ne produisent pas de DON mais peuvent être responsables de forts impacts sur le rendement, sont favorisés par des températures comprises entre 12 et 21°C. Pour le développement des Fusarium, le précédent, la gestion des résidus et la sensibilité des variétés définissent le risque agronomique. Celui-ci est maximal pour des variétés sensibles ou des blés implantés après maïs sans broyage et enfouissement des cannes.
  Les symptômes, la grille de risques et les méthodes de lutte agronomique sont décrits dans la fiche accident « Fusariose » disponible sur http://www.fiches.arvalis-infos.fr/

Autres maladies

- Des symptômes de microdochium sur feuille ont été observés sur 6 parcelles (5 en Limagne et 1 dans le Bocage). La présence de cette maladie sur feuille n'implique pas de nuisibilité significative et ne présage pas de sa présence sur épis.
- Des traces de présence d'oïdium et d'helminthosporiose ont été observées, respectivement sur une parcelle du Bocage et sur une parcelle de Limagne nord. Dans les deux cas, moins de 10% des feuilles étaient concernées en fin de cycle.

Ravageurs

- **Cécidomyie orange**
  - Analyse indicative du risque, modélisation, climatologie : 8 parcelles ont été concernées par des captures de cécidomyies orange, seulement 3 ont présenté au moins un cumul hebdomadaire supérieur à 10 individus piégés et des dégâts n'ont été signalés, lors des observations bilan, que sur une seule parcelle.

  - Observation et seuil de nuisibilité : dans la période de sensibilité du blé (début épiaison à fin floraison) le seuil d'alerte est atteint dès que les captures sont au nombre de 10 cécidomyies par cuvette pour 24h (ou 20 par cuvette pour 48h). Une fois ce seuil atteint, observer le soir, par temps lourd et calme, si les cécidomyies sont présentes sur les épis pour avoir une idée de l'intensité de leur activité de ponte. En termes de nuisibilité, sur les variétés non résistantes, 1 larve/épi correspond à une perte d'1q/ha.

  - Reconnaissance, facteurs de risque et leviers : le risque est particulièrement élevé dans les situations en précédent blé, avec un historique de présence de dégâts. Un climat orageux avec un temps lourd est favorable à l'activité de ponte. Le choix d'une variété résistante est un moyen de lutte dont l'efficacité est totale puisque sur ces variétés les larves ne peuvent pas se développer. Les symptômes, la grille de risque et les méthodes de lutte agronomique sont décrits dans la fiche accident « Cécidomyie orange du blé » disponible sur http://www.fiches.arvalis-infos.fr/

- **Pucerons des épis**
  - Analyse indicative du risque, modélisation, climatologie :
    Lors des observations bilan, des pucerons ont été notés sur les épis de seulement 4 parcelles. Avec moins de 5% d'épis porteurs d'au moins 1 puceron, le seuil de nuisibilité n'est dépassé dans aucune parcelle.

  - Observation et seuil de nuisibilité : 1 épi sur 2 porteurs d'au moins 1 puceron.
    Reconnaissance, facteurs de risque et leviers : les facteurs climatiques sont prépondérants sur les facteurs agronomiques, en particulier, les pics de chaleurs après l'épiaison favorisent le développement des foyers. Lors de l'observation, la présence d'auxiliaires présage d'une régulation rapide des populations de pucerons. Les symptômes et les méthodes de lutte agronomique sont décrits dans la fiche accident « Puceron des épis » disponible sur http://www.fiches.arvalis-infos.fr/

Autres ravageurs

Lors des observations de bilan, 14 parcelles étaient concernées par la présence de criocères. Bien que spectaculaires, les dégâts de criocères n'affectent pas le rendement.
Sur 6 parcelles, la présence de mineuse a été notée, avec une intensité bien inférieure au seuil de nuisibilité (80% des feuilles supérieures (F1 et F2) présentant des symptômes).

Adventices

Un bilan du salissement des parcelles en fin de cycle a été réalisé sur 3 parcelles de blé du réseau : en Limagne sud, en Limagne nord et dans la zone de la Chataigneraie. Il s'agit de parcelles avec un salissement plutôt maîtrisé avec peu d'adventices en fin de cycle, respectivement : des ronds de vulpins et chardons pour la première, quelques vulpins pour la seconde et une flore diversifiée pour la 3e.

Rappelons que la lutte contre les adventices doit avant tout passer par le recours à une combinaison de leviers agronomiques dont la mise en œuvre doit viser à limiter le stock semencier, le salissement et la spécialisation d'une flore qui deviendrait de fait plus difficile à maîtriser.

Notamment, le **labour**, à la condition d'être intermittent permet de gérer efficacement un problème de graminées. Il s'agit d'un levier particulièrement intéressant sur vulpin, bromes et ray-grass, les graines de ces adventices étant peu viables après un enfouissement en profondeur. Il est conseillé de pratiquer un labour tous les 3-4 ans afin de laisser les graines de graminées type ray-grass et vulpin enfouies le plus longtemps possible pour favoriser leur destruction naturelle.

Les **faux-semis** favorisent les germinations d'adventices et permettent de les détruire avant la mise en place de la culture. Dans certains systèmes, en particulier sans labour, il s'agit même d'une opération primordiale pour gérer les adventices. La réussite d'une opération de faux-semis, dépendra de la qualité de celui-ci, en particulier la profondeur de travail et de l'émiettement de la terre mais aussi de divers critères intrinsèques liés à l'adventice elle-même tels que la dormance, la profondeur de germination et bien entendu l'époque de germination. Le climat aura aussi son importance ; notamment la pluviométrie qui interviendra après la réalisation du faux-semis. Il est toutefois admis que l'opération de faux-semis, réalisée durant l'été (fin août et septembre) a une action sur les graminées automnales de type ray-grass, bromes et vulpin.

Le **décalage de la date de semis** est également un levier agronomique efficace, et généralement mis en œuvre conjointement à des faux-semis. Le principe est de reporter l'implantation de la culture par rapport aux premières levées d'adventices problématiques. Cette technique présente un intérêt sur les adventices germant couramment aux périodes d'implantation des cultures. C'est le cas du vulpin, du ray-grass ou encore du brome pour les céréales d'hiver.

L’effet de la **rotation** est plus difficile à quantifier intrinsèquement car les nouvelles cultures implantées vont modifier les possibilités d’utilisation d’herbicides mais également les périodes d’implantation. Cet effet se mesure dans sa globalité tant par l’apport de possibilités de lutte en culture (diversité des modes d’action disponibles notamment) que par la diversité des dates d’implantation offertes par la diversité des cultures. La rotation est efficace sur la plupart des flores et dans une moindre mesure sur des adventices germant indifféremment toute l’année.

Des leviers complémentaires peuvent être envisagés comme la **collecte des menues pailles** ainsi que des moyens de **lutte mécanique** (herse, houe rotative).

Enfin le **nettoyage soigneux de la moissonneuse** lors du changement de parcelle, notamment quand il n’a pas été possible de récolter en dernier les zones les plus sales, permet de limiter la propagation des adventices de façon non négligeable.

Maïs

Réseau maïs 2017

Ce bulletin fait état des observations réalisées en ce début de semaine sur 35 des 43 parcelles déclarées à ce jour dans le réseau Auvergne (11 dans l'Allier, 23 dans le Puy-de-Dôme et 1 en Haute-Loire).

Stade et état des cultures

Les maïs poursuivent leur développement : la majorité des parcelles ont atteint le stade floraison mâle.
A noter que 3 parcelles (Sud Allier et Nord Puy-de-Dôme) sont signalées avec des dégâts dus aux orages de la fin de semaine dernière (grêle, vent).

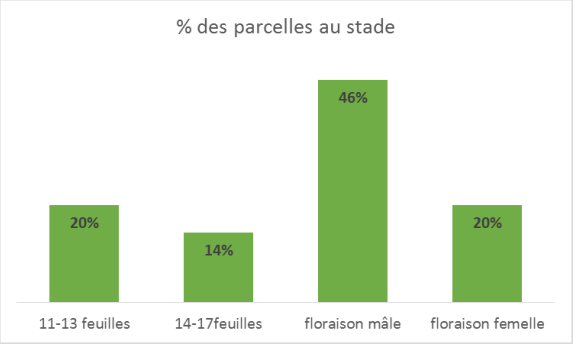

- **Pyrale**

Observations/reconnaissance
La pyrale est un papillon (photo 1) qui pond sur les maïs, ses larves perforent la tige et font des galeries à l'intérieur.

Photo 1 : pyrale adulte

L'observation des pontes (photo 2) permet d'affiner le positionnement du pic de pontes. Les œufs éclosent (photo 3) entre 10 et 15 jours après la ponte.

Photo 2 : Ponte de pyrale

Photo 3 : Eclosion

Modélisation
Le modèle INRA cumule à ce jour 783°C base 10 à Clermont-Fd. Les 700° J base 10, qui correspondent au pic de larve, ont été dépassés le 5 juillet.

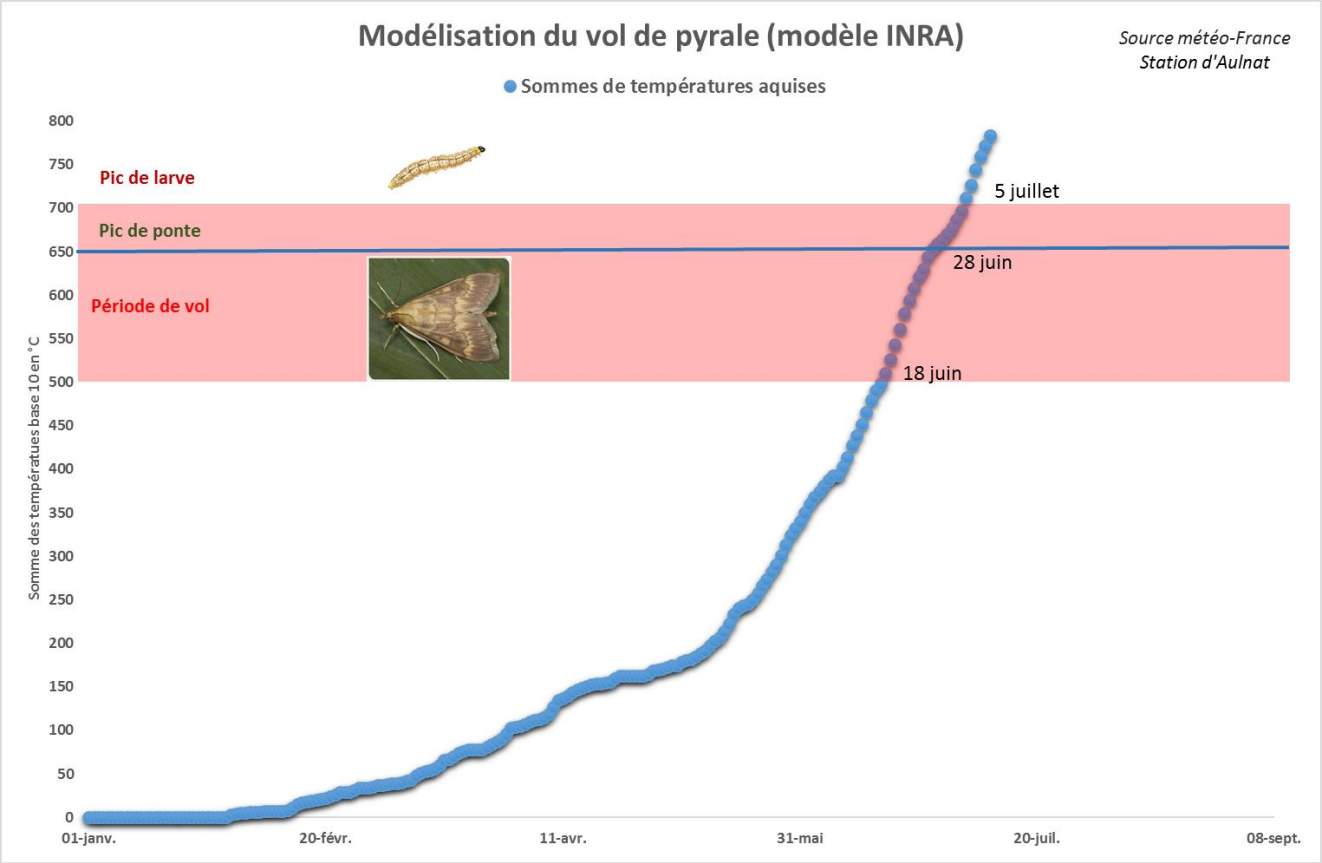

Piégeage

	Commune	Capture de la semaine	Capture depuis le début de la campagne
03	Gannat (piège lumineux)	40	226
	Cindré	23	32
	Franchesse	3	19
	Gannat	22	24
	Escurolles	17	27
	Isle et Bardais	9	60
	Le Theil	5	7
	Limoise	1	8
	Rongères	-	2
	Saint-Pont	21	24
	Saint-Pourçain-sur-Besbre	-	28
	Seuillet	19	21
63	Antoingt	0	6
	Bussières-et-Pruns	2	8
	Culhat	2	10
	Lussat	-	22
	Luzillat	2	8
	Montpensier	39	44
	Pérignat-les-Sarliève	-	4
	Saint Beauzire	0	0
	Seychalles	3	11

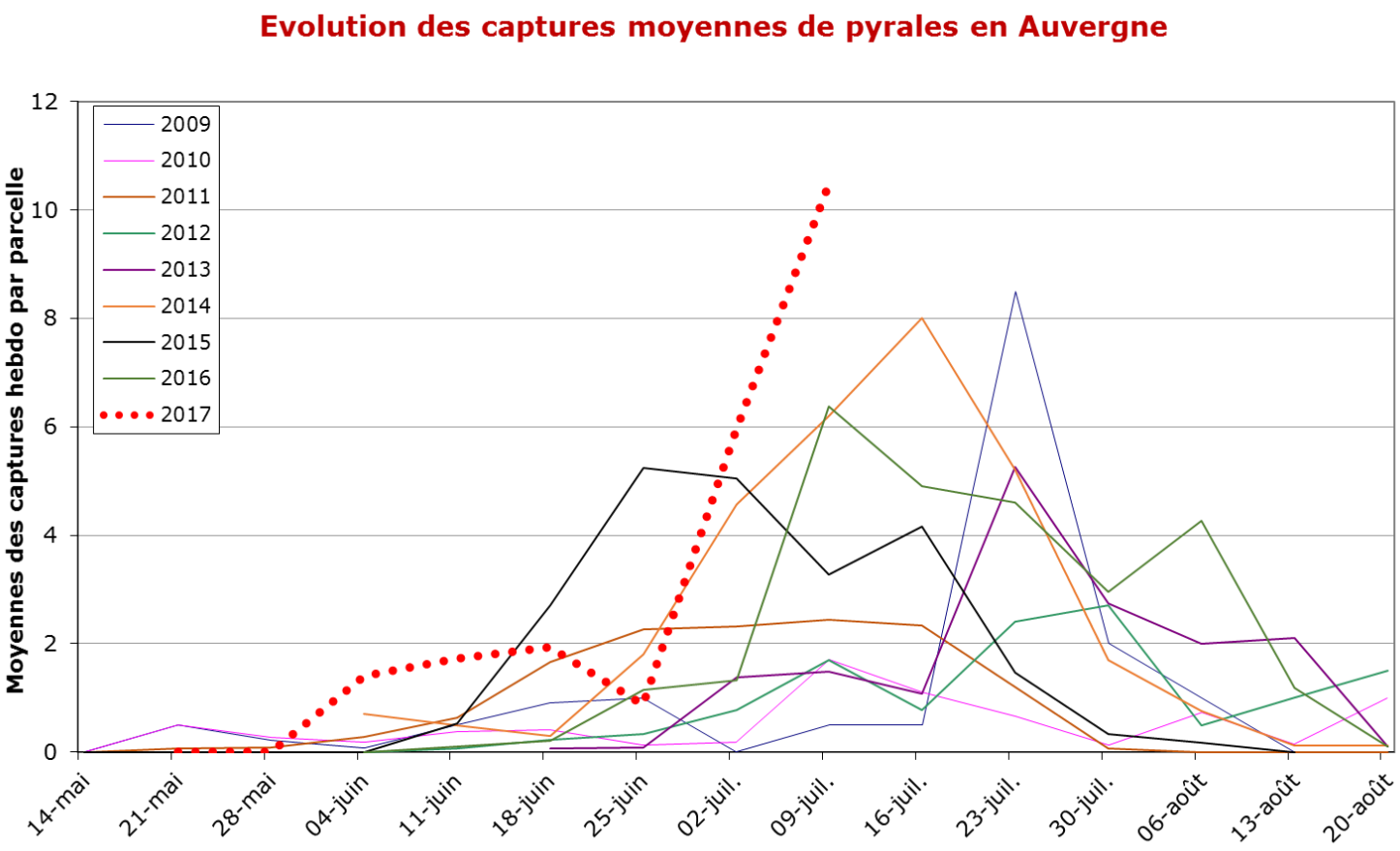

Les conditions humides des derniers jours ont été très favorables au vol de pyrales qui s'est encore intensifié. Les captures sont cette semaine encore très importantes. A noter que 4 parcelles n'ont pas fait l'objet de relevés cette semaine, ce qui peut avoir un impact sur les captures moyennes.

Des pontes fraiches sont toujours observées dans le Puy-de-Dôme sur 1 parcelle du réseau qui présente 3 % de pieds avec pontes. 5 autres parcelles ont fait l'objet d'observation, mais aucune ponte n'y a été relevée.

Analyse indicative du risque / seuil de nuisibilité :
Le vol de pyrale se poursuit, les pontes sont toujours observées.

La période de risque débute avec l'observation des premières pontes. Il n'existe pas de seuil de nuisibilité, mais le risque est présent dans toutes les zones de culture du maïs, et plus particulièrement dans les parcelles situées dans les zones géographiques où la pyrale était présente l'année précédente.
La pyrale est susceptible de provoquer des dégâts directs de plusieurs quintaux par la baisse du poids des grains et par la casse des tiges et des pédoncules. Elle provoque aussi des dégâts indirects, lorsque la seconde génération se développe sur les épis et créent des portes d'entrée au Fusarium de la section liseola, responsable de la production de fumonisines. Les conséquences en termes de qualité sanitaire sont alors importantes.

- **Héliothis (Helicoverpa armigera)**

Identification : les papillons pondent sur les soies fraîches, les larves s'alimentent sur les soies avant de gagner le sommet de l'épi. La chenille, le plus souvent jaunâtre à verdâtre, mesure 30 à 35 mm au dernier stade larvaire (voir photo 4 ci-contre).

Photo 4 Chenille d'héliothis

Observations : 11 pièges à phéromones ont été relevés cette semaine dans le réseau. Ces pièges permettent de capturer les papillons.
24 papillons ont été recensés sur 6 parcelles. (Voir tableau ci-dessous).

Département	Commune	Date de première capture	Captures de la semaine	Captures totales
Allier	Cindre	11/07	2	2
	Gannat		0	0
	Saint-Pont		0	0
Puy-de-Dôme	Authezat	11/07	3	3
	Le Broc 1		0	0
	Le Broc 2	11/07	2	2
	Culhat		0	0
	Luzillat		0	0
	Martres s/ Morge	11/07	8	8
	Ménétrol	11/07	3	3
	Neschers	11/07	3	3
	Villeneuve les cerfs	11/07	3	3

Analyse indicative : il n'existe pas de seuil de nuisibilité vis-à-vis de ce ravageur. Ce sont les pontes qui constituent le stade de sensibilité des héliothis aux interventions. Les larves vont ensuite s'alimenter avec les soies avant de rejoindre le sommet de l'épi où elles seront protégées par les spathes. Les maïs semences sont plus impactés que les maïs grain.
1 seule parcelle présentant des captures d'héliothis est au stade floraison femelle, pour les autres parcelles, le stade de sensibilité des maïs n'est pas encore atteint.

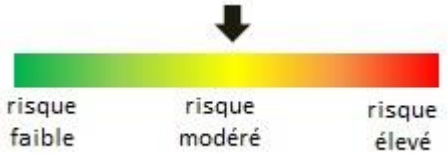

Pucerons

Sitobion avenae : observé dans 5 parcelles. La pression est majoritairement faible (entre 1 à 10 pucerons par plante) pour 4 parcelles du Puy-de-Dôme. Une parcelle de l'Allier présente entre 11 et 50 pucerons par plante.

Metopolophium dirhodum : observé dans 1 parcelle du Puy-de-Dôme avec 11 à 50 pucerons par plante.

Rhopalosiphum padi sur panicule : non observé.

Espèces	Description	Période et seuil indicatif de risque
Methopolophium	Taille environ 2 mm Couleur vert amande pâle. **Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées.** Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.	Avant 3-4 f. du maïs: 5 pucerons/p. Entre 4 et 6 f. du maïs: 10 pucerons/p. Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/p. Après 8-10 f. du maïs : 100 pucerons/p. **Observez à la face inférieure des feuilles**
Sitobion avenae	Taille environ 2 mm Couleur variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de *M.dirhodum* essentiellement par la couleur des **cornicules qui sont noires**	Entre 3 et 10 feuilles du maïs. 500 pucerons (avec de nombreux ailés) par plante ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.
Rhopalosiphum padi	Taille inférieure à 2 mm Forme globuleuse de couleur vert très foncé, presque noir. **Zone rougeâtre** foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.	Arrivée possible dès 5-6 feuilles. Seuil de nuisibilité : en l'absence d'auxiliaires et si la population s'accroît au niveau des panicules, 5% des plantes touchées.

D'après Arvalis-Institut du Végétal

Analyse indicative : la pression des pucerons est trop faible pour être nuisible.

Auxiliaires

La présence des auxiliaires est concomitante au développement des pucerons, cette semaine 2 parcelles ont fait l'objet de relevés et présentent des populations importantes de larves et d'adultes de coccinelles et de chrysopes. Ces auxiliaires permettent la régulation naturelle des populations de pucerons.

Cicadelle verte

Présence signalée dans 2 parcelles sur les feuilles F8 dans le Puy-de-Dôme, avec jusqu'à 90% des pieds concernés. Le seuil de nuisibilité n'est atteint que lorsque les cicadelles touchent les feuilles à hauteur de l'épi, ce qui n'est pas le cas pour le moment.

Betterave sucrière

Réseau

17 parcelles ont été observées sur les 20 référencées à ce jour.

Stades et état des cultures

Avec une couverture foliaire de bonne qualité l'ensemble de la sole betteravière bénéficie de bonnes conditions de croissance, hormis les parcelles grêlées le samedi 08 juillet sur le secteur de Joze.

Ravageurs

- **Charançon LIXUS JUNCI**

  - A l'intérieur des pétioles les larves les plus âgées sont en fin de nymphose (voir photo) ; il est ainsi possible d'apercevoir les jeunes charançons prêts à voler

  - Les adultes de 2ème génération commencent de voler sur la zone sud : dès la maturité sexuelle des femelles il y aura accouplement et ensuite début des pontes de 2ème génération ; le nombre important de larves par betterave engendrera des vols significatifs dans les semaines à venir

Nuisibilité : les galeries provoquent une dégradation du collet qui nuit à la croissance de la betterave et sont également des portes d'entrées pour différents parasites dont le rhizopus. Les pertes de rendement engendrées par le charançon sont de 2 ordres : perte de poids de 10% et de richesse 15% (essai Cristal-Union 2015).

- **Teigne**

Observations : la présence de chenilles est observée dans 1 parcelle du réseau Malintrat 45% et hors réseau à Davayat 8%, Chappes 15%

Seuil de nuisibilité : au-delà de 10% de plantes avec présence de larves

Niveau de risque : les parcelles en culture sèche sont les plus exposées et doivent faire l'objet d'observations fréquentes ; les conditions pluvieuses ainsi que l'irrigation perturbent le développement des chenilles

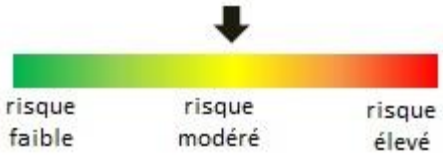

Noctuelles défoliatrices

Observations : la présence de jeunes chenilles est observée dans la plaine (présence de trous dans le feuillage ou de déjections), ce qui est le cas à St-Beauzire (5%)

Seuil de nuisibilité : au-delà de 50% de plantes avec présence de morsures récentes

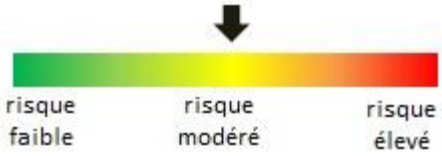

Maladies

- **Rhizopus**

Observations : la partie supérieure du collet est attaquée par le champignon ; le bouquet foliaire meurt et la pourriture détruit la racine de haut en bas ce qui est le cas à Beaumont les Randans (photo) et Davayat où quelques betteraves touchées ont été aperçues.

Les températures élevées, supérieures à 30° favorisent le développement du champignon, ce qui a été le cas fin juin.

Risques : les lésions du collet dues aux charançons et également à la teigne sont d'excellentes portes d'entrées pour ce champignon.

- **<u>Cercosporiose</u>**

Les observations sont faites suivant la méthode IPM (indice de présence de maladie) portant sur le prélèvement de 100 feuilles (1 par betterave) sur la couronne foliaire intermédiaire.
L'observation de témoins non traités montre une augmentation du nombre de feuilles touchées : Entraigues 14%, Clerlande 38%, Bergonne 12%.

Fréquence : les taches de cercosporiose sont présentes dans 16 des 17 parcelles observées avec une intensité variant de 1 à 78 % : 5 parcelles avec moins de 5 %, 5 parcelles entre 5 et 20 % et 6 parcelles entre 21 et 78 %).

Les parcelles les plus exposées sont à proximité des parcelles très contaminées en 2016, irriguées et régulièrement concernées par les brumes matinales.

Nuisibilité : au-dessus de 10% de fréquence (20% fin juillet), le risque de développement de la maladie devient maximum. La tolérance variétale ne permet pas de contenir la maladie pendant la phase estivale ; cependant elle permet d'assurer un état sanitaire convenable pour la croissance de fin de cycle.

Parasite

- **<u>Cuscute</u>**

Observations : de nouveaux foyers sont signalés hors réseau notamment à Seychalles, Bouzel, Pont du Chateau.

Plante parasite qui se fixe sur la betterave pour développer son réseau filamenteux de couleur orangée et assurer sa reproduction.

Risques : sa présence constitue un danger vis-à-vis des plantes cultivées car au fil des années elle devient de plus en plus envahissante ; on la retrouve régulièrement en bordure de route, dans d'autres cultures telles que le maïs, tournesol, pomme de terre, oignons, luzerne ….

Nuisibilité

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures

Bulletin de santé du végétal ÉCOPHYTO

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes
Coordonnées du référent : François Roudillon (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 42
À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoces agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT